

Le Petit Forstfeldois

N° 7
Décembre 2021

S'blaedel



Le Mot du Maire

Chères Forstfeldoises, chers Forstfeldois,

On s'apprête à tourner la page de cette année 2021 qui a été une nouvelle fois marquée par de nombreux défis auxquels nous avons été confrontés à cause des conditions sanitaires actuelles.

Je suis content de voir que nos efforts à toutes et à tous nous permettent de continuer à faire que notre village reste un village où il fait bon y vivre parce qu'il s'agit pour moi d'un objectif majeur. Il faut garder le cap et s'adapter aux situations et à leurs particularités tout en veillant à poursuivre nos efforts, notre travail pour faire avancer les choses, pour faire avancer notre territoire.

Malgré les difficultés que nous avons rencontrées pour respecter les délais tant pour la réalisation de nos travaux que pour les livraisons de matières premières, nous avons su y faire face tout en faisant preuve de solidarité et d'initiative. Vous l'avez remarqué, ensemble nous essayons d'innover !

Autrefois, on ne jetait rien au risque que cela pouvait toujours servir, aujourd'hui on remplace sans se poser de question, parce que c'est facile, parce que c'est entré dans les mœurs.

Notre challenge cette année a été d'essayer d'utiliser de l'ancien pour créer et donner une seconde vie à des objets (give box, déco Noël avec du bois de palette et sapin avec des skis...).

Personnellement, je suis très satisfait du résultat, nous avons relevé ce défi et nous poursuivrons nos efforts dans ce sens.

Nous devons nous rappeler nos valeurs, nos priorités, nous rappeler que nous avons besoin les uns des autres. Il faut faire preuve de créativité, de renouveau, d'entraide et de solidarité car c'est ainsi que nous serons plus forts.

Je vous laisse découvrir ce nouvel exemplaire du petit Forstfeldois qui est riche en informations et photos de manifestations du dernier trimestre.

Les fêtes de Noël représentent des moments importants c'est pour cela que nous avons choisi de nous occuper tout particulièrement de nos enfants et de nos aînés avec le passage du St Nicolas et du Père Noël dans les rues de Forstfeld. Cela nous a valu de belles rencontres et des échanges émouvants.

Au nom de l'ensemble du conseil municipal ainsi que du personnel communal, je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année en famille

Prenez soin de vous

Le Maire

Philippe BOEHLER



EN BREF

Urbanisme - Dématérialisation

Depuis 2016, de nombreuses démarches administratives sont proposées en ligne, permettant aux usagers d'accéder au service public de manière rapide et simplifiée, avec les mêmes garanties de réception et de prise en compte de leur dossier. C'est le principe de saisine par voie électronique (SVE).

Au 1^{er} janvier 2022, la SVE s'appliquera **aux demandes d'autorisations d'urbanisme** (Permis de construire, d'aménager et de démolir, déclaration préalable et certificat d'urbanisme) avec la capacité pour toutes les communes de recevoir les demandes sous forme dématérialisée.

Dans le Bas-Rhin, ce sont 462 communes, dont Forstfeld qui sont accompagnées par l'ATIP (l'Agence Territoriale d'Ingénierie Publique) pour mettre en place la dématérialisation des demandes d'autorisations d'urbanisme et proposer un téléservice performant au profit des particuliers comme des professionnels.

Grâce à la dématérialisation, vous pourrez saisir et déposer toutes les pièces d'un dossier directement en ligne, à tout moment et où que vous soyez, dans le cadre d'une démarche simplifiée. Plus besoin d'imprimer vos demandes en de multiples exemplaires, d'envoyer des plis en recommandé avec accusé de réception ou de vous déplacer aux horaires d'ouverture de votre mairie : en déposant en ligne, vous réaliserez des économies de papier, de frais d'envoi et de temps. Vous pourrez également suivre en ligne l'avancement du traitement de votre demande, accéder aux courriers de la mairie, etc. Une fois déposée, votre demande sera instruite de façon dématérialisée pour assurer plus de fluidité et de réactivité dans son traitement.

Les services de votre commune restent vos interlocuteurs de proximité pour vous guider avant le dépôt de votre dossier, mais aussi pendant et après l'instruction de votre demande.

Des informations complémentaires, en particulier l'accès au portail du téléservice, seront disponibles d'ici la fin d'année et en janvier 2022 en mairie et sur le site internet de la commune.



TRAVAUX

On s'arrête jamais

2021 aura décidément été une année marquée par les travaux à Forstfeld ! Cette fin d'année est plus que jamais l'occasion de dresser un bilan des derniers travaux effectués.

Feux Tricolores passage piétons

Les travaux de voirie sur la rue de Hatten sont enfin terminés !

Ce gros chantier aura été le fil rouge de 2021. Notre objectif était une meilleure sécurisation de cet axe routier très passant.

En effet, près de 50 000 véhicules empruntent cet axe tous les mois. Vous avez pu découvrir au fil des numéros du petit Forstfeldois l'avancée des travaux. Nous arrivons enfin au bout de ce projet : Afin de réguler la circulation et permettre aux piétons de traverser tranquillement au niveau du carrefour de la boulangerie – cabinet de kiné, un feu tricolore a été mis en service fin novembre.

D'autre part, les passages pour piétons ont également été mis en place sur l'ensemble de ce carrefour.

Enfin et pour rappel, n'oubliez pas que la traversée de Forstfeld via la route de Hatten est totalement en priorité à droite (des panneaux indicateurs ont été installés en ce sens à chaque entrée du village).



■ Les Barrières de la rue des Soldats :



Depuis plusieurs années, des bacs à fleurs étaient installés au croisement de la rue principale et de la rue des soldats (en face du monument aux morts). Ces bacs, s'ils étaient fort bien fleuris à la belle saison, n'en étaient pas moins gênants pour le passage des villageois qui empruntent ce trottoir.

Alertés par plusieurs mères de famille se déplaçant notamment avec des poussettes et qui n'arrivaient pas à circuler sur le trottoir au niveau de ces bacs, nous avons décidé de les retirer et de les remplacer par des barrières et des potelets moins large.

Cette installation permettra aux piétons d'utiliser le trottoir et non plus de faire un écart sur la route ; mais aussi d'empêcher les véhicules de s'y garer, laissant ainsi une bonne visibilité aux automobilistes venant de la rue des soldats.

Les anciens bacs à fleurs sont réutilisés et installés sur le parking de l'école maternelle.

■ Illuminations de Noël

Parce que Noël est une période particulière dans le cœur des villageois, nous avons souhaité mettre un gros coup de booster sur les illuminations et décorations de Noël dans le village.

Depuis le 26 novembre dernier, ce sont près d'une trentaine d'illuminations supplémentaires qui ont trouvé leur place dans le village : décorations sur les lampadaires, étoile lumineuse sur le grand sapin (près de l'église), sapin lumineux en skis (carrefour de la boulangerie), bonhommes de neige et sapins en bois (aux entrées du village et près du cimetière), traversée lumineuse (rue principale), arbre bleu scintillant (rue de Poulouzat).

Lors de vos promenades de fin de journée, prenez le temps de flâner dans Forstfeld, à la découverte de ces illuminations et décorations.

Un grand merci aux bénévoles et membres de l'équipe municipale qui ont œuvré depuis des mois pour réaliser ces décorations !



EVENEMENTS

Les Nouveaux Arrivants

Nous avons enfin pu organiser cet évènement prévu de longue date !

Le premier pot d'accueil des nouveaux arrivants s'est déroulé le 3 novembre dernier à la salle polyvalente et une vingtaine de personnes étaient présentes à cette occasion.

Après le mot du maire qui a rapidement présenté la commune, les membres de l'équipe municipale et les projets en cours, c'est un vrai moment d'échange et de convivialité qui a eu lieu entre les nouveaux habitants et les élus présents.

Merci à vous d'avoir répondu présents pour ce pot, merci d'avoir choisi Forstfeld !

La Fête de la St Nicolas

C'est un jour avant sa fête que Saint Nicolas a fait une halte chez nous pour apporter des cadeaux aux enfants sages de Forstfeld.

Il a pu admirer les beaux dessins que les enfants avaient fait à son attention et qui avaient été accrochés au sapin (les dessins...pas les enfants).

Après avoir entonné quelques chants de Noël auprès du grand sapin, c'est dans la cour de l'école primaire que se sont retrouvés petits et grands pour déguster un bon chocolat chaud ou un petit verre de vin chaud, dans une ambiance chaleureuse.

Merci à toutes et à tous pour votre présence !



VIE ASSOCIATIVE

AS Forstfeld : Vide grenier, Messti et Oktoberfescht

2020 avait été une année très compliquée pour la vie associative, marquée par des annulations de manifestations, des interdictions de rassemblement liées à la pandémie de COVID 19.

Cette année l'AS Forstfeld a pu organiser ses traditionnelles manifestations d'octobre et le succès a été au rendez-vous ! Grâce à vous !

Que ce soit au vide grenier où des records d'exposants et d'affluence ont été explosés (Merci Aline GRAICHE !), à l'oktoberfescht ou lors des deux soirées du messti, si brillamment animées par Dédé KELLER, la convivialité et la bonne humeur ont repris le dessus sur la sinistrose ambiante.

Retour en images sur ces manifestations...





JEUNESSE

Création poétique de l'école élémentaire

Les haïkus sont de courts poèmes japonais : ils allient nature et émotion. Ils permettent de décrire l'évanescence et la brièveté des choses. Les élèves de bilingue se sont initiés à cet art et ont produit quelques poèmes sur le thème de l'automne. En Voilà 3 exemplaires avec illustrations que nous avons choisi de partager ...félicitations aux élèves pour leur imagination

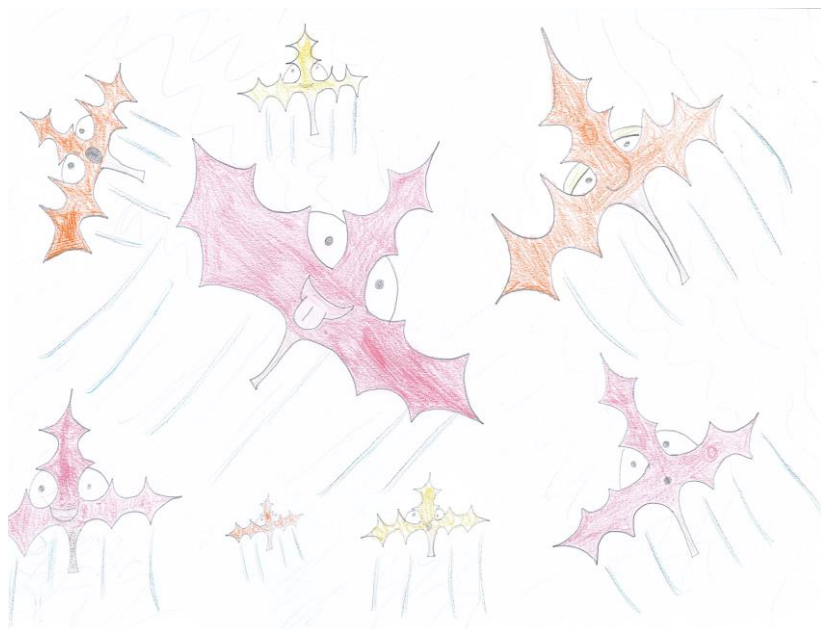


Luna Jung, CM2

Champignons sortis de terre
Noix craquantes
Feuilles tournoyantes dans le ciel.

Ethan Vetter CM2

Grandes feuilles mortes
rouges et jaunes
Dansent le refrain de l'automne.



Clément SUTTER CM1

Soleil caché par le brouillard
Vent craquant les branches
Feuilles tombantes.

ETAT CIVIL

Mariages

■ Le 02 octobre :

Sarah SAÏDI et Loïc PFEIFFER



■ Le 11 décembre :

Marion LEVEILLE et Jérôme FITZAILO

Naissance

■ Octobre :

Simon KLOE le 06 octobre 2021 né à Wissembourg



SECRETARIAT

Congés de fin d'année ...

Le secrétariat de la mairie sera fermé à partir du mercredi 22 décembre à 12h00 jusqu'au 03 janvier 2022.

Le service de paiement en ligne de la DGFIP, dénommé PayFip, permet aux usagers des collectivités adhérentes de payer, par carte bancaire ou par prélèvement unique, les créances ayant fait l'objet d'un titre exécutoire et pris en charge par le comptable public. La commune de Forstfeld a décidé d'adhérer à la convention pour faciliter vos paiements en ligne.

**Un moyen de paiement sécurisé, simple et rapide
pour régler vos avis de sommes à payer**
Service gratuit, disponible 24h/24 et 7j/7



La gamme des moyens de paiement proposée par votre collectivité s'élargit.

Dorénavant, payez vos prestations de service public sans vous déplacer et sans envoyer de chèque au moyen d'une transaction sécurisée par carte bancaire ou prélèvement unique sur Internet.



COMMENT PROCÉDER ?

- Munissez-vous de votre Avis de Sommes à Payer, de votre carte bancaire ou, si vous souhaitez payer par prélèvement unique, de vos identifiants d'accès au site impots.gouv.fr
- Rendez-vous sur le site indiqué sur la facture (site de la collectivité ou tipi.budget.gouv.fr) et laissez-vous guider
- Vous serez automatiquement orienté(e) vers le serveur de paiement sécurisé PayFip, de la direction générale des Finances publiques
- Choisissez votre mode de règlement afin de finaliser la transaction
- Un courriel de confirmation vous sera envoyé à l'adresse mail que vous aurez saisie.
Vous pouvez également enregistrer ou imprimer votre ticket de paiement directement depuis l'écran de confirmation du paiement.

■ Séance du 30 mars 2021

Approbation du PV du 08 décembre 2020
Compte Administratif 2020 du budget lotissement les Romains
Compte de Gestion 2020 du budget lotissement les Romains
Compte Administratif 2020 du budget communal
Compte de gestion 2020 du budget communal
Affectation des résultats 2020
Vote du Budget 2021
Fixation des Taux d'imposition 2021
Transparence sur les indemnités des élus
Programme de travaux d'exploitation ONF
Suppression et création d'un poste d'Adjoint technique Territorial
Recrutement d'un agent technique dans le cadre du parcours emploi compétences
Paiement de la cotisation à la caisse d'assurance accidents agricole
Demande de subvention Association Sauveteurs Secouristes de Roeschwoog et Environs
Divers - Avenant au contrat de maîtrise d'œuvre Rue de Hatten
Décision du Maire portant sur les DIA de janvier à Mars



■ Séance du 23 juin 2021

Approbation du PV du 30 mars 2021
Loi d'orientation des mobilités LOM : Transfert de la compétence à la Communauté de Communes du Pays Rhénan
« Création, Entretien et Exploitation des Infrastructures de recharges » transfert de compétence à la Communauté de Communes du Pays Rhénan
Subventions aux Associations 2021
Passage de l'instruction budgétaire M57 au 1^{er} janvier 2022 et vote du règlement budgétaire
Convention financière portant sur la gestion partagée du service périscolaire du RPI les Tilleuls
Décision du Maire portant sur les DIA de Mars à juin

■ Séance du 13 septembre 2021

Approbation du PV du 23 juin 2021
Convention pour la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité
Rapport annuel 2020 – Eau potable SDEA
Fixation du tarif horaire pour les travaux de nettoyage des trottoirs par l'agent communal
Plan de relance ONF
Vente d'un terrain communal
Divers – Motion de la Fédération Nationale des Communes Forestières
Divers – Résiliation au Groupement d'Action Sociale au 1^{er} janvier 2022
Décision du Maire portant sur les DIA de juin à septembre

■ Séance du 29 novembre 2021

Approbation du PV du 13 septembre 2021
Travaux d'arpentage 2022
Clôture de la régie de recette
Signature de la convention Territoriale Globale de services aux familles avec la CAF
Divers – Repas Annuel 2021
Décision du Maire portant sur les DIA de septembre à novembre

Sécurité

Participation citoyenne

La démarche participation citoyenne consiste à sensibiliser les habitants d'une commune ou d'un quartier et à les associer à la protection de leur environnement.

Mis en place dans les secteurs touchés par des cambriolages et des incivilités, ce dispositif encourage la population à adopter une attitude solidaire et vigilante ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier.

Encadrée par la gendarmerie nationale, « participation citoyenne » vient conforter les moyens de sécurité publique déjà mis en œuvre.

Les principaux objectifs de la démarche :

- Établir un lien régulier entre les habitants d'un quartier, les élus et les représentants de la force publique ;
- Accroître la réactivité des forces de sécurité contre la délinquance ;
- Renforcer la tranquillité au cœur des foyers et générer des solidarités de voisinages.

Pivot en matière de prévention au sein de sa commune, le maire joue un rôle majeur dans la mise en place (signature d'un protocole) et le suivi de ce dispositif. Devant la recrudescence de cambriolages à Forstfeld en 2021, nous avons décidé de nous lancer avec vous dans « Participation citoyenne ».

A cet effet, une réunion publique d'information, animée par les élus de Forstfeld et la gendarmerie nationale, vous sera proposée courant du 1^{er} semestre 2022.

Et concrètement, « participation citoyenne », comment ça marche ?

Des référents citoyens sont choisis par le maire, sur volontariat, pour faire le relais entre les habitants du quartier et la brigade de gendarmerie locale.

En renforçant le contact et les échanges d'informations entre les forces de l'ordre, les élus et la population, la participation citoyenne s'inscrit pleinement dans la police de sécurité du quotidien.

La participation citoyenne permet également de développer une culture de prévention de la délinquance auprès des citoyens et suscite leur adhésion. Cette démarche partenariale ne cesse de se développer. Plus de 5700 communes l'ont déjà adoptée et mise en œuvre.



Neige, verglas ... quelles sont nos responsabilités ?

En hiver, les conditions météorologiques rendent parfois les routes et les trottoirs glissants et dangereux.

Qui doit déblayer les accès ? Mairie ou riverains ? Faisons le point et évitons de dérapier...



Comme chaque hiver, neige et verglas sont au rendez-vous. Si certains endroits sont vite déblayés, pour d'autres en revanche, comme les trottoirs, la situation est souvent plus chaotique, faute de **savoir à qui revient la tâche de déneiger**.

Est-ce à la commune de déblayer et de maintenir l'accès aux rues et aux trottoirs ? Oui, mais pas seulement !

Les riverains, qu'ils soient locataires ou propriétaires, doivent également participer au déneigement afin, notamment, d'éviter qu'un passant ne chute devant chez eux. **Voici quelles sont les règles à observer en cas de chutes de neige.**

« Vous le trottoir, nous la chaussée !! »

C'est avec cette formule particulièrement explicite que la mairie de Paris a choisi de rappeler aux riverains leurs obligations...et cette formule s'applique également à Forstfeld. Comme le stipule un arrêté inter-préfectoral du 27 octobre 1937 sur lequel s'appuie la plupart des arrêtés municipaux en vigueur, les particuliers, qu'ils soient propriétaires, locataires ou occupants de boutiques, sont en effet tenus de déblayer les trottoirs qui se trouvent devant chez eux.

En plus de déneiger, les riverains doivent donc également **casser les glaces** qui pourraient se former sur les trottoirs au bas des descentes d'eaux pluviales et enlever les éventuels glaçons le long des tuyaux de descente ou au bord des toitures, des éléments qui risqueraient, en tombant, de causer des accidents graves aux passants.

Artifices de divertissement INTERDICTION

La préfète du Bas-Rhin Josiane Chevalier a décidé d'interdire, **du 1er décembre à minuit au 3 janvier à 08H00** le port, le transport, l'achat, la vente et la cession de l'ensemble des artifices de divertissement et des articles pyrotechniques (catégorie C1, F1, C2, F2, C3, F3, C4 et F4).

Seuls les feux d'artifice à usage professionnel restent autorisés aux personnes ayant un agrément adéquat.

Tout comme en Allemagne voisine, en Alsace, pétards et feux d'artifice résonnent traditionnellement avec force la nuit de la Saint-Sylvestre, entraînant régulièrement des blessures graves, voire des morts.



Outre ces accidents réguliers, la préfecture du Bas-Rhin souligne que, compte tenu de la situation sanitaire, il est « indispensable pendant ce mois de décembre d'éviter tout rassemblement spontané lié à la vente ou à l'utilisation de ces artifices ».

En outre, le maintien du plan Vigipirate au niveau « sécurité renforcée - risque attentat », « l'utilisation des artifices de divertissement et des articles pyrotechniques est de nature à perturber la mission de protection des forces de l'ordre », a précisé la préfecture.

Information

Micro-Crèche – LES MARMOTTES

Vous avez certainement remarqué l'affiche sur la façade du 3, rue de Koenigsbrück, à côté de la boulangerie GRAMFORT.

Eh oui, c'est bien une micro-crèche qui ouvrira prochainement à Forstfeld, permettant ainsi aux nombreux parents du village de bénéficier d'une solution de garde d'enfants à proximité de leur domicile.

Sa capacité d'accueil sera de 10 places et les heures d'ouvertures seront de 7h00 à 18h30 du lundi au vendredi.

L'équipe de la micro-crèche « les Marmottes » se compose d'une DEEJE, Mme COURTIAL Elodie qui sera la référente technique, de 2 personnes ayant le CAP petite enfance avec une expérience de 2 ans et d'une apprentie en CAP petite enfance.



Pour tout renseignement concernant l'inscription à la crèche, veuillez contacter Madame Audrey ROCCHESANI Directrice au 06 36 78 21 03.

Grande Collecte des Lunettes

Dans le Petit Forstfeldois n°6, nous vous avons proposé de donner une seconde vie à vos lunettes en organisant une grande collecte de lunettes usagées au profit de l'association « LUNETTES SANS FRONTIERES ».

Cette collecte a eu lieu du 2 au 14 novembre devant la mairie et le moins qu'on puisse dire, c'est que vous avez su répondre présents ! En effet, ce sont près de 180 paires de lunettes qui ont été collectées et envoyées à l'association.

Ces lunettes seront triées, nettoyées et acheminées en France, en Afrique, en Asie, en Amérique du Sud ou dans des pays d'Europe par l'association, à l'attention de personnes compétentes dans des cliniques, des dispensaires et des missions qui en feront bénéficier les malvoyants les plus démunis !

Merci à toutes et à tous pour ce bel élan de solidarité !

Au vu de la réussite de ce projet, nous le reconduirons certainement en 2022 ! Conservez donc bien vos lunettes...et ne les perdez pas de vue !



2 Champions de France à FORSTFELD



Les championnats de France ornithologiques (élevage et présentation d'oiseaux) se sont déroulés les 30 et 31 octobre dernier à Croisilles (Pas de Calais). A cette occasion, deux forstfeldois avaient fait le déplacement pour présenter leurs animaux : il s'agit de Joël BECKER et Denis REEB.

Et le moins qu'on puisse dire, c'est que ces deux passionnés ont bien fait de venir puisque leurs oiseaux ont été récompensés par des titres de champions de France.

Les reporters intrépides du petit forstfeldois ont rencontré Joël BECKER pour qu'il nous explique en détail sa passion pour l'élevage d'oiseaux.

LPF : Bonjour Joël et félicitations pour ce titre de champion de France ! Peux-tu nous parler des championnats de France d'ornithologie ?

JB : Merci beaucoup ! Il s'agit d'une compétition qui a lieu tous les ans et qui rassemble les éleveurs d'oiseaux à becs crochus comme les perruches ou les calopsittes mais aussi les oiseaux à becs droits comme les canaris ou les mandarins.

LPF : OK. Comment se déroule le championnat de France concrètement ?

JB : Cette année, il y avait 128 éleveurs engagés qui venaient présenter leurs oiseaux. Ces derniers sont dans un premier temps regroupés par espèces ou mutations. Ils sont exposés dans des cages de présentation et un jury procède au classement des oiseaux, tout d'abord en éliminant les oiseaux qui ne correspondent pas aux critères puis en classant les oiseaux pour déterminer le podium.

LPF : Très bien, mais peux-tu nous dire quels sont les critères de classement ?

JB : Il y en a plusieurs. La couleur est bien entendu importante, tout comme la taille de l'oiseau, ses ongles, etc...L'oiseau doit parfaitement correspondre aux standards de sa race.

Au petit jeu des classements, nos deux éleveurs forstfeldois ont classé leurs animaux 1ers de ce championnat. Joël BECKER a classé 1^{er} des calopsittes et perruche de Latham tandis que Denis REEB a classé également 1^{er} des inséparables à joue noire et lilians.

Ce très bon résultat permet à Joël et Denis de voir plus loin encore...En effet, ils sont désormais en course pour le championnat mondial d'ornithologie qui se déroulera les 22 et 23 janvier 2022 à Piacenza (Italie).

**Félicitations à eux et bonne chance
pour les championnats du monde !**



FOCUS

Noël à FORSTFELD.....

En 2021, Forstfeld s'est mise aux couleurs de Noël, vous l'avez constaté dans l'article concernant les travaux, nous avons souhaité améliorer l'illumination de notre village en cette période de l'année.

Noël c'est également le temps du partage, de la convivialité, des rires...mais c'est avant tout le temps d'être ensemble.

Comme l'an passé, nous avons souhaité apporter un peu de joie et de bonheur à nos aînés et le père Noël nous a donné un sacré coup de main !

Il nous a consacré le dimanche 12 décembre pour aller à la rencontre des aînés mais aussi des enfants du village ! Des centaines de hottes de Noël ont ainsi été distribuées par le père Noël et ses lutins...

Ces hottes contenaient bien entendu de quoi fêter Noël dignement (foie gras, vin blanc, confitures, chocolat, terrines...) mais aussi des poèmes qui ont été composés par les enfants de l'école élémentaire de Forstfeld spécialement pour nos aînés !

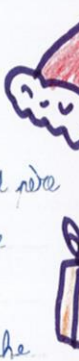




J'attends

j'attends le Père Noël
dit l'enfant
j'attends les vœux de Noël
dit le lutin
j'attends les cadeaux
dit le bonhomme de neige
j'attends le saint-Nicolas
dit la botte
moi aussi dit les enfants
moi aussi dit le chocolat
j'attends les films de Noël
dit le cinéma

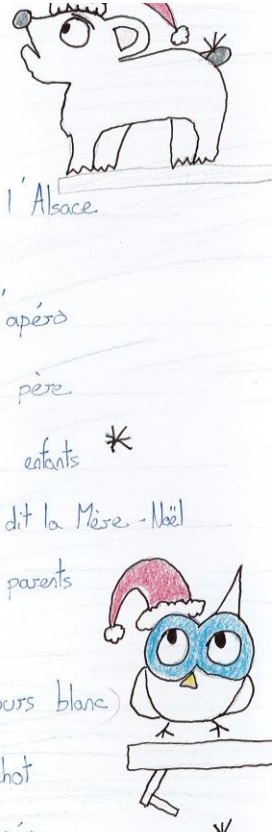
moi aussi dit grand père
j'attends la neige
dit le traîneau
moi aussi dit Rudolphe
j'attends les vœux de Noël
dit le lutin
tu l'as déjà dit le lutin
je sais dit le lutin
j'attends le pain d'épice
dit la boulangerie
j'attends les chansons de Noël
dit le pain d'épice



Berni Klöber: CE2

J'attends

J'attends l'hiver
dit l'Alsace
j'attends les toasts
dit l'apéro
j'attends mon café
dit le père
j'attends mes cadeaux
dit les enfants
moi aussi dit le Père-Noël
moi aussi dit la Mère-Noël
j'attends la fête
dit les parents
moi aussi dit le repos
j'attends la neige
dit l'ours blanc
moi aussi dit le manchot
j'attends les toasts
dit l'apéro
tu l'as déjà dit
je sais dit l'apéro
j'attends l'amour
dit la famille
j'attends tout
dit l'amour



Ethan du CM2
EVANIZWI
NG-ERCM2

J'attends

J'attends Noël
dit le Père Noël
J'attends la neige
dit les rennes
J'attends les cadeaux
dit les enfants
J'attends le Père Noël
dit la Mère Noël
moi aussi dit les stalactites
moi aussi dit les étoiles
J'attends les chocolats
dit le calendrier
moi aussi dit la maîtresse
J'attends le sapin
moi aussi dit la boule
J'attends la neige
dit les rennes
tu l'as déjà dit
je sais dit les rennes
J'attends les lutins
dit les jouets
J'attends les bêtises
dit les lutins



Proie

J'attends

J'attends les guirlandes
moi aussi dit l'ours polaire
dit le sapin
j'attends la neige
J'attends la neige
dit le bonhomme de neige
dit le skieur
moi aussi dit le froid
J'attends le Père Noël
j'attends la neige
dit l'enfant
dit le skieur
J'attends les biscuits
tu l'as déjà dit
dit le Père Noël
je sais dit le skieur
moi aussi dit le renne
j'attends le calendrier de l'advent
moi aussi dit la famille
dit l'ours blanc
j'attends les cookies
j'attends les chocolats
dit le saint-Nicolas
dit le calendrier de l'advent



Présenter ses vœux à l'occasion de la nouvelle année est un exercice obligatoire et compliqué....

A titre personnel, je ne sais jamais quoi souhaiter à mes proches et du coup je tombe dans des vœux dont la platitude extrême n'est pas sans rappeler les plus belles pages des romans de Marguerite Duras (qui n'a pas écrit que des bêtises...elle en a aussi filmé !).

Ben oui, je soupire de honte lorsque je me lance dans le fameux « bonne année...et surtout la santé » car je sais que je vais le répéter près de 1000 fois tout au long du mois de janvier.

Alors vous me direz, qu'est-ce qu'on peut souhaiter d'autre en début d'année à ses proches, ses amis ou ses collègues ? En ce qui concerne mon collègue Eudes du bureau d'à côté, je lui souhaiterais bien de se casser une jambe sur une plaque de verglas mais bon...c'est un peu exagéré.

Et si on essayait le second degré cette année ? Evidemment, il faut choisir vos interlocuteurs pour éviter que tata Suzanne boude jusqu'à Pâques ou que le parrain du petit ne réponde plus à vos appels... Une fois cela fait, vous pouvez y aller et vous lâcher :

Non vraiment cette année, je baisse les bras. Je ne crois plus à la magie du Jour de l'An avec sa flopée de bonnes résolutions utopiques mais si rassurantes !

Non mes amis ! Je ne crois plus en la magie du calendrier. Je ne crois plus que le fait de passer du 31 décembre au 1er janvier devrait nous plonger dans l'espoir de lendemains heureux et d'un bonheur possible pour tous !

Cette année le 31 décembre vers minuit ne comptez pas sur moi pour crier le compte à rebours des dernières secondes qui nous séparent du Jour de l'An en dansant la danse des canards avec des personnes que je ne connais pas... Avant de me noyer dans un dernier verre d'alcool pour la route...

Cette année je n'ai pas le courage de lire les insupportables sms de bonne année hypocrites et impersonnels que l'on reçoit de gens que l'on n'a pas vu depuis presque un an... sans compter les messages de vœux écrits par des personnes que l'on voudrait ne plus voir !

Aujourd'hui, je vous le dis, mes belles relations numériques et superficielles, je m'en fiche complètement de vos beaux vœux de bonne année qui sont à la sincérité ce que l'eau est au feu et le mercurochrome à une jambe de bois... Gardez-les donc vos bons souhaits de bonne année virtuels !

Alors ayez pitié de moi et de mon petit cœur sensible ! Épargnez-moi ! Ce n'est pas la peine de m'envoyer des messages de bonne année mignons mais... si bidons !

Évitons de se souhaiter le meilleur par sms type ! Soyons fous et ringards : téléphonons-nous comme à l'ancienne, ou pire, envoyons-nous de belles cartes de bonne année écrites à la main !

Est-ce que l'on pourrait juste cette année 2022, éviter la traditionnelle formule de bonne année trouvée sur Google par un analphabète en manque d'idées et de mots :

« Je te souhaite 12 mois de joie, 365 journées de plaisirs, 52 semaines de réussite, 8760 heures de très bonne santé, 525 600 minutes d'amour et d'amitié sincère »

Parce que mon esprit simple aspire plutôt à 525600 minutes de tranquillité !!!

Je n'ai vraiment plus le courage de recevoir cette déferlante de mms de vœux et cette épidémie de vidéos de bonne année qui, cette année comme toujours, tomberont entre le nombre de gastro-entérites à Sélestat, la sévérité de la grippe du côté de Mulhouse ou la carte de France des voitures brûlées durant la nuit de la Saint Sylvestre.

Mes amis, tout cela me déprime d'avance !

Mais comme je ne veux pas gâcher vos fêtes de fin d'année et démotiver vos belles résolutions de début d'année, qui ne survivront pas au 15 janvier, je vais quand même vous souhaiter une bonne année à tous... et surtout LA SANTE !!!

Oups ! J'allais oublier de vous présenter mes meilleurs vœux avec mon très original sms de bonne année 2022 :

« Je vous souhaite 12 mois de joie, 365 de plaisirs, 52 semaines de réussite, 87600 heures de bonne santé, 525600 minutes d'amour et d'amitié sincère »

Michel Bohnewitz

8, rue des cerises à Forstfeld

